

Les vertus de Laylatul-Qadr

Shaykh 'Abdullah Ibn Salih Al-Fawzan

Abû Huraira a rapporté que le messenger d'Allah (*salallahu 'alayhi wa salam*) a dit :

« Quiconque accomplit la prière de nuit la nuit d'Al-Qadr avec Iman (la croyance ferme) et en cherchant la récompense aura tous ses péchés passés pardonnés. » [1]

Ce hadith est la preuve de la vertu de la nuit d'Al-Qadr et d'y accomplir le *qiyam*. Et cela indique que c'est une grande nuit, qu'Allah a honoré et a rendu meilleure que mille mois en ce qui concerne sa bénédiction et les bénédictions des actes pieux qui y sont exécutés. Ainsi elle est meilleure que l'adoration de mille mois et c'est équivalent à quatre-vingt-trois ans et quatre mois. C'est pourquoi, quiconque accomplit le *qiyam* (la prière de nuit) avec la vraie foi et en cherchant la récompense, sera pardonné de ses péchés passés. Il y a certains versets concernant cette vertu :

« Nous l'avons fait descendre en une nuit bénie, Nous sommes en vérité Celui qui avertit, durant laquelle est décidé tout ordre sage » [sourate Ad-Dukhan : 3-4]

Donc, c'est "une nuit bénie", cela signifie qu'elle possède beaucoup de bien et de bénédiction en raison de son mérite et la grande récompense qui attend celui qui y fait des bonnes actions. Parmi ses bénédictions, est qu'Allah y a révélé le Qur'an. Allah dit :

« Nous l'avons certes, fait descendre (le Coran) pendant la nuit d'Al-Qadr. Et qui te dira ce qu'est la nuit d'Al-Qadr ? La nuit d'Al-Qadr est meilleure que mille mois. Durant celle-ci descendent les Anges ainsi que l'Esprit, par permission de leur Seigneur pour tout ordre. Elle est paix et salut jusqu'à l'apparition de l'aube. » [sourate Al-Qadr : 1-5]

Ibn Kathir a dit concernant la Parole d'Allah : ***« descendent les Anges ainsi que l'Esprit »*** : « Cela signifie que la descente des anges augmente pendant cette nuit en raison de la quantité énorme de ses bénédictions. Et les anges descendent avec la descente de bénédiction et miséricorde, de même qu'ils descendent quand le Qur'an est récité et entourent les assises dans lesquelles Allah est évoqué et étendent leurs ailes sur le vrai chercheur de science, montrant du respect pour lui. » [2]

Cette nuit arrive seulement pendant Ramadan, puisqu'Allah y a révélé le Qur'an. Il nous informe que sa révélation est arrivée pendant le mois de Ramadan dans Sa Parole : ***« Nous l'avons certes, fait descendre (le Coran) pendant la nuit d'Al-Qadr »***

Et Sa Parole : ***« (Ces jours sont) le mois de Ramadan au cours duquel le Coran a été révélé »*** [sourate Al-Baqara : 185]

Cela signifie que la révélation d'Allah à Son prophète Muhammad a commencé (pendant ce mois).

La Parole d'Allah : "*Laylatul-Qadr*" est une indication de l'honneur et de la position de cette nuit, comme il est dit : « Telle personne a un grand *Qadr* ».

La conjonction "de la nuit" à *Al-Qadr* est la jonction d'une particularité descriptive, ainsi cela signifie "une nuit honorable". Le mot "*Al-Qadr*" peut aussi faire référence à l'ordonnancement et à la disposition des affaires. Ainsi, sa jonction au mot "la nuit" dénoterait un lieu ou un temps. Donc cela signifierait « la nuit dans laquelle tout ce qui arrivera l'année suivante est décrété. ».

Comme dans la Parole d'Allah :

« *durant laquelle est décidé tout ordre sage* » [sourate Ad-Dukhan : 4]

Qatada a dit à ce sujet : « En cela (la nuit d'*Al-Qadr*) est là décrété toute chose de l'année (prochaine) » [3] et Ibn Al-Qayim dit que c'est l'avis correct. [4]

Ce qui semble le plus correct est qu'il n'y a rien qui limite la possibilité de ces deux compréhensions et Allah est plus savant.

Sa parole: « *avec Iman* » signifie avec la conviction ferme dans ce qu'Allah a préparé pour ceux qui sont debout dans la prière pendant cette nuit magnifique. Et « *cherchant la récompense* » signifie chercher la récompense et l'accomplissement de la récompense.

Ainsi, c'est une grande nuit, qu'Allah a choisi pour commencer la révélation du Qur'an. Donc le musulman doit reconnaître sa grande valeur, en la préservant et en la passant dans l'adoration, en ayant une ferme conviction et en recherchant la récompense d'Allah, afin qu'Allah puisse pardonner tous ses péchés précédents. C'est pourquoi le prophète (*salallahu 'alayhi wa salam*) nous a avertis contre le fait de ne pas tenir compte cette nuit et d'être négligent dans le fait de la passer dans l'adoration, car le musulman serait privé de son bien.

Abu Huraira a rapporté que le messenger d'Allah (*salallahu 'alayhi wa salam*) a dit : « Ramadan vous est venu - un mois béni. Allah vous a rendu obligatoire son jeûne. Pendant ce mois, les portes de ciel sont ouvertes, les portes du Feu de l'enfer sont fermées et les mauvais djinns sont enchaînés. À Allah appartient une nuit (de ce mois), qui est meilleure que mille mois. Quiconque est privé de son bien, a été privé (de tout le bien). » [5]

Le musulman doit invoquer beaucoup pendant les nuits dans lesquelles la nuit d'*Al-Qadr* est cherchée. Et il doit invoquer avec ce que le prophète (*salallahu 'alayhi wa salam*) a enseigné à 'Aisha (*radiallahu 'anha*), quand elle lui a demandé : « Et si je sais sur quelle nuit la nuit d'*Al-Qadr* arrive, que dois-je dire ? »

Donc il a dit :

« *Dis : ô Allah, en effet Tu es le Tout-Pardonneur. Tu aimes le pardon, alors pardonne-moi.* » [6]

Ibn Kathir a dit : « Il est recommandé d'invoquer beaucoup à tout moment et plus que cela pendant le mois de Ramadan, les dix derniers jours et les jours impairs.

Et on recommande fortement d'augmenter l'invocation avec cette supplication :

« *ô Allah, en effet Tu es le Tout-Pardonneur. Tu aimes le pardon, alors pardonne-moi.* » [7]

Notes de bas de page :

[1] Al-Bukhari (4/2550 et Muslim (759)

[2] Tafsir Ibn Kathir : (8/465)

[3] Rapporté par At-Tabari dans son *Tafsir* (25/65) et par Al-Baihaqi dans son livre *Fada'il-ul-Awqat* (pg. 216). Sa chaîne de narration est *sahih*.

[4] Voir *Shifa'-ul-'Alil* d'Ibn Qayim (p. 42)

[5] Ce hadith est rapporté par Ahmad et An-Nasa'i. Voir la vérification d'Ahmad Sakir du *Musnad* (n°7148) et *Sahih At-Targhib wat-Tarhib* de shaykh Al-Albani (1490) de même que *Tamam-ul-Manna* (395)

[6] Rapporté par At-Tirmidhi et Ibn Maja avec une chaîne authentique. [Note du traducteur: la supplication translittérée de l'arabe est: « *Allahumma Innaka 'Afuwwun Tuhibbul-'Afw Fa'affu 'anni* »]

[7] Tafsir Ibn Kathir : 8/472

Article tiré du site al-manhaj.com

Source: *Ahadith As-Siyam* (pg. 141-143)

Traduit par : Abu maryam

Traduit en français par les salafis de l'Est